

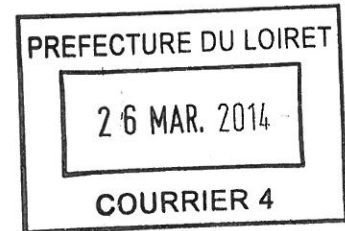


Orléans • Saint-Denis-de-l'Hôtel

www.loiret.aeroport.fr

**COMITE SYNDICAL  
DU 13 MARS 2014**

*Délibération n° 1*



**Objet :** Approbation du procès-verbal du Comité Syndical 13 décembre 2013.

**Etaient présents** : Messieurs DOLIGÉ, CARRÉ, GARNIER, GRILLON, MALBO, BIÉ, MEYER (suppléant de M. BOUCHER), Mme BESNIER.

Monsieur MARTINET était excusé.

Vu le rapport n° 1 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

**Délibère**

**ARTICLE UNIQUE :**

Le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 13 décembre 2013 est adopté à l'unanimité sans observation.

*(adopté)*

*Le Président,*

*Eric DOLIGÉ*



COMITE SYNDICAL  
DU 13 DECEMBRE 2013

-:-:-:-:-

PROCES - VERBAL



Le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret s'est réuni le 13 décembre 2013 à 15 heures dans les locaux de l'Hôtel du Département.

Etaient présents : Messieurs DOLIGÉ, CARRÉ, MALBO, GARNIER, MARTINET, BIÉ.

Mme BESNIER, MM. GRILLON, BOUCHER et MEYER (suppléant de M. BOUCHER) étaient excusés.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs TIERCELIN, VASSAL et Mesdames DEMARS et LE MÉHAUTÉ.

M. le Président ouvre la séance par le premier point figurant à l'ordre du jour :

1) - **Approbation du procès verbal du Comité Syndical du 3 octobre 2013**

Le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 3 octobre 2013 est adopté à l'unanimité sans observation.

2) - **Compte-rendu des marchés passés en procédure adaptée du 10 novembre 2012 au 31 décembre 2012 et du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 15 novembre 2013**

Il est donné acte à M. le Président de sa communication sur le compte rendu des marchés passés en procédure adaptée du 10 novembre 2012 au 31 décembre 2012 ainsi que pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 15 novembre 2013.

3) - **Tarifs 2014**

Les tarifs 2014 sont approuvés tels que présentés prenant en compte une augmentation de 3 % sur l'ensemble des tarifs pour compenser en partie la hausse pratiquée par nos fournisseurs ainsi que la multiplication des obligations réglementaires en matière d'accueil du public et des mesures de sécurité et sûreté. Il est à noter que les tarifs du bar subiront également une augmentation de 3 % et seront arrondis pour tenir compte du rendu de monnaie.

M. VASSAL précise que certains pilotes venaient s'entraîner et remettaient « les gaz » sans toucher la piste, ce qui leur permettait de ne pas être soumis à la redevance due au gestionnaire. Pour remédier à cette faille, il a été précisé que toute utilisation des moyens d'approche est désormais considérée comme un atterrissage.

**4) - Protocole d'accord transactionnel avec SOGETI INGENIERIE**

Les termes du protocole d'accord sont adoptés à l'unanimité.

**5) - Débat d'orientations budgétaires pour 2014**

M. le Président expose les éléments de réflexion tels qu'ils figurent dans le rapport n° 5 et notamment les différentes opérations relevant du nouveau programme pluriannuel triennal (2014, 2015, 2016).

M. le Président précise que la subvention d'investissement est revue à la baisse, sous réserve du vote du Conseil Général. Il recommande de faire l'indispensable.

En fonctionnement du fait du transfert des propriétés du Dhuy et du Petit Buisson au SMAEDAOL, le budget de fonctionnement devrait être augmenté de 30 000 €.

**6) - Dispositif social**

M. le Président présente le rapport n° 6 concernant l'augmentation de la valeur faciale des tickets restaurant, cette augmentation est adoptée à l'unanimité.

**7) - Questions diverses.**

La Commission Consultative de l'Environnement qui devait se réunir le 9 janvier 2014 est reportée au 4 février 2014.

M. VASSAL informe que les premiers vols charter auront lieu les 15 et 16 janvier 2014.

Un des nombreux entraînements 2014 de l'équipe de France de voltige se déroulera sur l'aéroport du Loiret du 2 au 6 juin 2014 et l'association Rêves de Gosse fera une escale les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2014.

Concernant la location des nouvelles salles de réunion, une information sera donnée au prochain comité syndical sur son niveau d'utilisation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30.



*Le Président du Syndicat Mixte,*

**Eric DOLIGÉ**